

# « *Les femmes demandent l'égalité des salaires* » à la Libération, dans *Femmes françaises* (1944)



Employée aux PTT, Marie Couette (1898-1974) adhère à la CGTU dès 1924, ainsi qu'au PC, et milite pour l'égalité des salaires féminins et masculins. Résistante communiste, arrêtée en 1943, elle participe à l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945) comme déléguée de la CGT et contribue à la création en juin 1945, à l'initiative du PCF, de l'Union des femmes française. Elle est désignée à l'autonome, secrétaire de la commission féminine confédérale, puis élue en avril 1946 au Bureau confédéral de la CGT. Dans cet article publié en 1944, issu du deuxième numéro de la nouvelle série de *Femmes françaises*, journal qui paraissait clandestinement pendant la guerre, Marie Couette plaide pour l'égalité salariale entre hommes et femmes en se fondant sur leur égale mobilisation dans les luttes pour la libération du pays.



Durant toute la période de guerre, l'exploitation des femmes n'a fait que s'accroître. Elles ont, de plus, supporté au maximum la misère apportée par l'occupation. C'est la femme qui, devant équilibrer le budget familial, a pendant ces quatre années dû faire-face aux difficultés de la vie et du ravitaillement, en cherchant le moyen de composer les repas de la famille.

Les salaires trop bas ne permettaient pas d'acheter au marché noir, seul moyen cependant de faire des repas normaux, les cartes de rationnement permettant seulement de ne pas mourir de faim.

Les salaires des femmes restant inférieurs, dans cette période de guerre comme ils l'avaient toujours été avant, les femmes obligées de travailler pour assurer leur existence ou pour servir de salaire d'appoint du ménage sont plus exploitées encore que les hommes.

Paris est libéré par l'effort de tous les Parisiens ; hommes, femmes, enfants ont participé à l'insurrection, ont construit des barricades, ont fait le coup de feu, tous unis pour délivrer la capitale de l'envahisseur.

Celui-ci a reculé devant la force organisée de tout le peuple de Paris qui, presque sans armes, a reconquis sa liberté.

Les femmes y ont pris une part active ; elles se sont placées publiquement sur le même plan social que les hommes. Nul ne pourra plus, désormais, arguer de leur infériorité.

Maintenant que la France doit être remise sur pied, que les désastres de l'occupation doivent être rapidement réparés pour que la vie reprenne normalement, partout, dans toutes les parties libérées de notre territoire, en attendant que le pays entier le soit, tous les travailleurs devront apporter leurs efforts, leur travail, pour que vive la France.

Les femmes, comme les hommes, ont leur place dans la production ; elles se sont montrées les égales des hommes dans la lutte, elles doivent être les égales des hommes sur le lieu de travail et les différences de salaires doivent disparaître.

Les syndicats avec la C.G.T., reconstitués dans l'illégalité, sortent de l'ombre et se reconstruisent légalement sur les bases de 1939. Leur première tâche fut l'augmentation des salaires ouvriers ; l'émotion fut grande lorsque, le 10 septembre, les ouvriers purent lire dans la presse que les salaires ouvriers seraient augmentés dans des proportions déterminées et celui des femmes encore à l'étude.

Une délégation de la C.G.T. et de l'Union des Syndicats de la Région parisienne, demandant des explications sur ce dernier point, a pu se rendre compte que le ministère du Travail avait pensé pouvoir inférioriser cette augmentation pour les femmes. La protestation de la délégation empêcha cette injustice et c'est ainsi que l'augmentation pour les femmes est égale à celle des hommes, c'est-à-dire, à partir du 1<sup>er</sup> septembre, de 5 francs de l'heure ou 1.000 francs par mois.

C'est un point acquis dans la lutte revendicative pour les femmes, mais ces dernières sont encore loin d'avoir obtenu satisfaction. La lutte pour l'égalité des salaires des hommes et des femmes effectuant un travail identique reste entière. Dans de nombreuses corporations, les salaires des femmes restent inférieurs à ceux des hommes.

Nous trouvons, dans les cuirs et peaux, parfois une différence de 20 p.100 pour la maroquinerie et, dans la chaussure, 1 ou 2 francs de l'heure. A la coupe, le salaire est toujours inférieur ; d'ailleurs, dans les conventions collectives, le salaire de base a toujours été inférieur pour les femmes.

Dans la métallurgie, les écarts sont parfois formidables, allant jusqu'au double. On nous signale, pour un travail identique, des salaires de 14 fr. 50 pour les hommes et de 7 francs de l'heure pour les femmes ; ailleurs, de 17 francs pour les hommes et 12 francs pour les femmes. Dans une usine de Nogent-sur-Marne, les salaires des femmes sont au maximum de 11 francs, alors que ceux des hommes sont de 15 et 16 francs.

Dans de nombreuses corporations, telles alimentation, blanchisserie et autres, on fait effectuer certains travaux par les femmes pour avoir la possibilité de les payer moins cher parce que femmes ; cela sans parler du travail à domicile, qui constitue la plus grande exploitation de la main-d'œuvre féminine.

Dans les banques, les assurances sociales et autres administrations privées, une différence de deux cents francs par mois existe, en général, entre employés hommes et femmes.

Dans les P.T.T., la lutte menée par le personnel féminin pour l'égalité de salaires a, par des manœuvres adroites, abouti à des promesses et ces promesses à un compromis qui ne donne satisfaction qu'à 800 femmes sur 20.000.

Partout, dans toutes les corporations, les administrations privées ou d'Etat, la lutte sera engagée par les syndicats, avec l'appui des femmes voulant faire triompher leur droit pour obtenir l'égalité de salaires. Comme sur d'autres bases, elles arracheront leur égalité totale de citoyennes et de Françaises.

Mais partout, le seul moyen de triompher, c'est de marquer sa force, sa volonté de vaincre, par l'union organisée de tous et de toutes. Par cette même union à réaliser par la classe ouvrière à côté de tous les Français pour chasser l'envahisseur et libérer le territoire des hordes hitlériennes, les femmes travailleuses sauront imposer la reconnaissance de leur droit et obtenir une égalité réelle des salaires et des droits comme Françaises, comme travailleuses et comme mères.



#### **En savoir plus sur Marie Couette et l'Union des Femmes françaises :**

- [Notice](#) dans le Maitron : COUETTE Marie [née BLUET Marie, Jeanne] par Slava Liszek, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 23 novembre 2020.
- Dominique Loiseau, « [L'Union des femmes françaises pendant les Trente Glorieuses : entre « maternalisme », droit des femmes et communisme](#) », *Le mouvement social*, 2018, vol. 4, n° 265, p.37-53
- Sylvie Chaperon, [Les années Beauvoir \(1945-1970\)](#), Paris, Fayard, 2000

**Accéder à *Femmes françaises* du 21 septembre 1944 ([en libre accès sur Gallica](#))**



La guerre a provoqué une recrudescence de la tuberculose

La tuberculose est la maladie sociale la plus grave pour la population française. La guerre a aggravé singulièrement une situation déjà déplorable...

Influence de la guerre et de l'occupation s'est fait sentir d'une manière frappante et dans la diffusion de la maladie et dans l'aggravation de celle-ci.

Alors que, sous l'influence d'une lutte encore insuffisante, mais déjà active contre la tuberculose, nous assistions peu à peu, avant la guerre, à la diminution du nombre des malades, et surtout à la diminution de l'enfant...

Chez les adultes, la tuberculose du poumon est devenue de plus en plus fréquente depuis le début de la guerre et, d'autre part, les sous-alimentation, les soucis, les insomnies, les épuisements, les fatigues transforment une tuberculose qui, dans des conditions normales, guérissait, en une tuberculose maligne grave et mortelle.

Ainsi diffusion plus grande de la maladie, fréquence de la contamination des jeunes, aggravation des tuberculoses pulmonaires des adultes, tels sont les caractères de la tuberculose d'aujourd'hui.

Essayons donc de toutes nos forces d'améliorer la ration des jeunes. Considérons comme axiome le droit à l'alimentation tous les sujets que la bécasse vient de tuer...

Telle est la première de nos tâches. Une autre : préparer le retour des prisonniers, des déportés, des travailleurs civils. Chez eux la tuberculose est fait autant de ravages, sinon plus, que dans la population restée en France.

Mais la tuberculose est avant tout une maladie SOCIALE, et le gouvernement d'une France rénovée devra envisager soigneusement l'équipement prophylactique et sanitaire du pays.

DOCTEUR M...

La Femme au Foyer

Parlons cuisine Conseils aux mères

Le cauchemar est fini. La cuisine elle-même va pouvoir se libérer des craintes qui, sous le nom de pénurie de remplacement, encombraient nos tables et nos estomacs depuis quatre trop longues années.

En attendant l'heureux moment où nous n'aurons plus, au marché, que l'embarras du choix, trop de choses s'écouleront nous sollicitant à la fois, nous traversons la période transitoire entre ces temps heureux et les jours sombres d'hier, où nous nous contentions tristement de manger pour vivre.

Prenez un bon petit chou bien poncé au cœur tendre, un oignon si vous en avez encore et hachez le tout finement; jetez-le tout cru dans un peu de grasse quelconque bouillante, faites brasser, couvrez et laissez mijoter à l'étouffée, une demi-heure environ, peut-être un peu plus.

Madeleine RENOUULT.

En traversant le Champ de Mars, j'aperçus Colette qui, il y a quelques semaines encore, était une sympathique vendeuse et n'est plus aujourd'hui qu'une très jeune mariée.

Je massai auprès d'elle, admirant l'enfant de la victoire, donner le biberon qu'il avait goulonné et dont il régurgite une partie, au grand désespoir de sa mère. Elle me confia alors que cet incident se répète fréquemment.

Je voudrais, dis-je à Colette, encore — à fixer en la touchant de tous côtés, puis, sans enlever l'enfant de la victoire, donner le biberon qu'il avait goulonné et dont il régurgite une partie, au grand désespoir de sa mère.

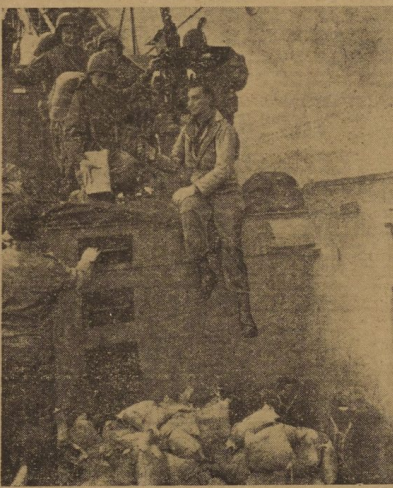
La tétée ne doit jamais être donnée en position couchée, mais l'enfant pris et calé confortablement sur les genoux et dans les bras, de manière à ce que son buste et sa tête soient presque droits.

Les tétés doivent durer environ huit à dix minutes. On doit régler les trops de la tétée selon la force et l'avidité de l'enfant.

La tétée terminée, il ne faut pas recoucher l'enfant aussitôt, mais attendre le rejet de l'air contenu en trop dans son petit estomac, puis ensuite recoucher l'enfant de préférence du côté droit.

Mais encore plus importante est la question de l'antiseptie, trop longue à traiter aujourd'hui; je réserve pour elle un prochain entretien.

IDA VALENTINE.



L'arrivée en France.

Raymonde Jiolet est la première "mère de France"

On pense d'abord, en la voyant, toutes ces choses qui, par ailleurs, étaient jadis le domaine des femmes. Enfin, je veux dire d'une certaine catégorie de femmes.

Mais l'histoire de Mme Raymonde Jiolet n'entre pas du tout dans ce cadre-là. Et j'imagine que, quand ses petits-enfants parleront de leur grand-mère, ce sera un peu comme de l'un de ces personnages mystérieux qu'on ne croit pas tout à fait vrais.

Dans l'illégalité, on l'appela Roberte. Elle commença par faire évader trente-deux prisonniers du Stalag 101. La Gestapo la rechercha et en 1941, elle gagne le mans quai. Puis, elle revient dans sa famille, à Soissons, et groupe autour d'elle des patriotes. Elle devient le chef de secteur du mouvement de libération et réussit à briser, sous ses ordres huit cents hommes.

Quatre fois, les échues de Villeneuve-Vauxrot sautent; des trains de matériel et de munitions déraillent. C'est à ces huit cents hommes commandés par cette femme, qu'il faut faire sauter à Virey-en-Pardenois; à l'heure dite, ils sautent.

Un agent de liaison dénonce Raymonde Jiolet. Elle est prise peu après, on la laisse d'abord quarante-huit heures sans manger. On veut obtenir d'elle des renseignements. Elle ne dit rien. Alors, on la met en cellule, on lui donne une soupe, un morceau de pain. Puis on la laisse de nouveau cinq jours sans manger. Elle ne dit rien. Brigitte CHEVANCOR.

(Lire la suite en page 4).

LE ROLE DES FEMMES DANS LA RESISTANCE

Aucun des hommes qui ont connu la clandestinité n'oubliera avec quel serrement de cœur il a confié souvent de si graves missions en de si frêles mains et, en même temps, avec quel beau regard confiant et pur, uniquement anxieux de bien comprendre, et légèrement moqueur, lorsqu'on recommandait la prudence, les dernières instructions étaient écoutées.

Que l'on mesure aussi l'angoisse des mères, des femmes, des filles, de ceux qu'une Gestapo et une Milice, également sans pitié, poursuivaient. Que de stratagèmes mis en œuvre, que de dévouement folent une barrière entre l'opresseur et le fugitif, et que de succès froids lorsque dans le silence de la nuit se précisait la lancinante obsession des ombres pensées: « Où est-il ? »

LE PAISIEN LIBRE.

Les femmes demandent l'égalité des salaires

Durant toute la période de guerre, l'exploitation des femmes fut, que s'écroule. Elles ont, de plus, supporté au maximum la misère apportée par l'occupation. C'est la femme qui, devant équilibrer le budget familial, a pendant ces quatre années à faire face aux difficultés de la vie et du rationnement, en cherchant le moyen de composer les repas de la famille.

Les salaires trop bas ne permettaient pas d'acheter au marché noir, seul moyen cependant de faire des repas normaux; les cartes de rationnement permettant seulement de ne pas mourir de faim.

Paris est libéré par l'effort de tous les Français: hommes, femmes, enfants ont participé à l'insurrection, ont construit des barricades, ont tenu le feu, tous unis pour délivrer la capitale de l'ennemi.

Maintenant que la France doit être remise sur pied, que les dettes de l'occupation doivent être rapidement réglées pour que la vie reprenne normalement, y a-t-il, en ce qui concerne les femmes, une différence de traitement entre elles et les hommes?

Les femmes y ont pris une part active; elles se sont placées publiquement sur le même plan social que les hommes. Nul ne pourra plus désormais arguer de leur infériorité.

Maintenant que la France doit être remise sur pied, que les dettes de l'occupation doivent être rapidement réglées pour que la vie reprenne normalement, y a-t-il, en ce qui concerne les femmes, une différence de traitement entre elles et les hommes?

Les femmes, comme les hommes, ont leur place dans la production; elles se sont montrées les égales des hommes dans la lutte, elles doivent être les égales des hommes sur le lieu de travail et les différences de salaires doivent disparaître.

Les syndicats avec la C.G.T., reconstitués dans l'illégalité, sortent de l'ombre et se reconstituent lentement sur les bases de 1939. Leur première tâche fut l'augmentation des salaires ouvriers; l'émotion fut grande lorsque, le 16 septembre, les ouvriers parurent live dans la presse que les salaires ouvriers seraient augmentés dans des proportions déterminées et ceci des femmes encore à l'étude.

Une délégation de la C.G.T., de l'Union des Syndicats de la Région parisienne, demandant des explications sur ce tiers-point, a pu se rendre compte que le ministère du Travail avait pensé d'abord à l'infirmité de cette augmentation pour les femmes. La protestation de la délégation empêcha cette infirmité et c'est ainsi que l'augmentation pour les femmes est égale à celle des hommes, c'est-à-dire, à partir du 1er septembre, de 5 francs de l'heure ou 1.000 francs par mois.

C'est un point acquis dans la lutte revendicative pour les femmes, mais ces dernières sont encore loin d'avoir obtenu satisfaction. La lutte pour l'égalité des salaires des hommes et des femmes effectuant les salaires des femmes restant inférieurs à ceux des hommes.

Nous trouvons, dans les cuir et peaux, parfois une différence de 10 p. 100 pour la maroquinerie et dans la chaussure, 1 ou 2 francs de l'heure. A la coupe, le salaire est toujours inférieur; ailleurs, dans les conventions collectives, le salaire de base a toujours été inférieur pour les femmes.

Dans la métallurgie, les courts salaires parfois formidables, atteignent jusqu'à double. On nous signale, pour un travail identique, des salaires de 14 fr. 50 pour les hommes et de 7 francs de l'heure pour les femmes; ailleurs, de 17 francs pour les hommes et 12 francs pour les femmes. Dans une usine de Nogent-sur-Marne, les salaires des femmes sont au maximum de 11 francs, alors que ceux des hommes, sont de 15 et 16 francs.

Dans de nombreuses corporations, telles alimentation, blanchisserie et autres, on fait effectuer certains travaux par les femmes pour avoir la possibilité de les payer moins cher parce que femmes; cela sans parler du travail à domicile, qui constitue la plus grande exploitation de la main-d'œuvre féminine.

Dans les banques, les assurances sociales et autres administrations privées, une différence de deux cents francs par mois existe, en général, entre employés hommes et femmes.

Dans les P.T.T., la lutte menée par le personnel féminin pour l'égalité de salaires a, par des mesures adroites, abouti à des promesses et ces promesses à un compromis qui ne donne satisfaction qu'à 800 femmes sur 20.000.

La mode française de demain

La mode? Mais non, il n'est pas trop tôt pour en parler, et ce n'est pas déplacé. Il y a dans ce domaine comme ailleurs un miracle, des miracles. Miracle? C'est avec des moyens de fortune que douze mille ouvrières, sans compter le personnel de maîtrise ni les ouvrières annexes (broderie, passementerie, etc.) travaillent à Paris à créer les collections que le monde entier attend.

Car la Haute Couture est essentiellement un métier d'exportation, qui rapporte beaucoup de devises à la France en échange d'une très faible quantité de matière première (chaque ouvrière traite environ 8 kilos par an) et beaucoup de génie créateur.

Le miracle est que maintenant on songe à exporter vers les pays alliés. Pendant quatre ans, pour ainsi dire, aucun modèle n'a été envoyé à Berlin. On avait fait croire à ces messieurs que la cou-

ture étant l'expression raciale, culturelle d'un pays, l'Allemagne se devait de lancer ses propres modèles.

Inutile de dire que les Allemands n'ont pas su porter les chapeaux français, souvent curieux, mais spirituels. Albany nous a montré le début de sa collection: grands feutres, jersey drapé sur un fond de papier de journal, turbans, presque tous ornés d'épaisses voilettes mouchetées, formant cage.

Comment les Parisiennes ont-elles fait pour arriver, au beau matin de la libération, des robes rouges, ou des trois couleurs? On m'a dit que la mode naissait des pavés. Nous l'avons bien vu. Celle de demain sera, malgré sa sobriété, le reflet de notre allégresse.

Marie COLETTE, Secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine.

FEMMES FRANÇAISES. Pour toutes les questions qui vous intéressent. ECRIVEZ-NOUS. Dans la mesure du possible, nous vous aiderons.

**Notes de bas de page :**

**Pour citer cet article :**